



L'école, la clé du succès pour les Autochtones

Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord, considère que l'éducation est essentielle pour l'amélioration de la qualité de vie de la population autochtone du Canada, a déclaré un porte-parole dans le bureau du ministre.

Ces commentaires sont venus après que les dirigeants de groupes des Premières nations aient exprimé leur déception à la suite d'une réponse écrite de Prentice aux recommandations faites par un comité parlementaire qui comprenaient des propositions de financement pour ce qu'ils affirment être des programmes d'éducation d'une importance décisive pour les Autochtones.

Des représentants d'organismes autochtones, dont l'Assemblée des Premières nations (APN), avouent qu'ils regrettent que la réponse du ministre aux propositions du comité ne tienne pas compte des formules de financement pour l'éducation secondaire et postsecondaire.

Peter Garrow, directeur de l'éducation de l'APN, a affirmé que Prentice n'a pas réagi aux principales recommandations du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord. Une des préconisations-clés consistait en l'abolition du plafond de deux pour cent sur les augmentations de dépenses pour le Programme d'étude postsecondaire du service.

Toutefois, Deirdra McCracken, attachée de presse du ministre, affirme que le financement de l'éducation des Autochtones, y compris la formation scolaire et professionnelle ainsi que les dépenses en infrastructure dont ils ont grand besoin, est une priorité de première importance pour Prentice. La nouvelle loi passée l'année dernière donne le contrôle de l'éducation aux collectivités autochtones en Colombie-Britannique, offrant ainsi un modèle pour des plans semblables dans la province de Québec et dans d'autres juridictions, dit-elle.

Prentice a délibérément évité de commenter sur les recommandations en matière de financement de l'éducation faite par le comité parlementaire, a affirmé Lise Bastien, directrice du Conseil d'éducation des Premières nations représentant les systèmes d'éducation de 22 collectivités du Québec. Le groupe, qui les a appuyés, s'attendait à ce que Prentice offre d'autres solutions, explique-t-elle.

Dans une lettre au député conservateur Colin Mayes, président du comité, Prentice a affirmé que « l'amélioration des taux de

succès scolaire est absolument cruciale pour l'avenir des apprenants autochtones, leur famille, leurs enfants, leur collectivité et pour la société canadienne dans son ensemble. » L'enjeu reste à savoir comment y parvenir, ajoute-t-il.

Prentice a qualifié de « troublant » que le pourcentage de jeunes autochtones poursuivant des études postsecondaires est beaucoup plus bas que celui des non-autochtones. « Il n'y a pas assez de jeunes autochtones qui complètent l'école secondaire et un trop grand nombre d'entre eux n'ont pas accès aux programmes postsecondaires », dit-il.

L'adoption d'un projet de loi par le parlement en décembre dernier qui donne aux Premières nations de la Colombie-Britannique juridiction en matière d'éducation représente un premier pas important qui aidera les enfants autochtones à valoriser leur patrimoine, explique McCracken. La loi a instauré des meilleures pratiques qui seront aussi suivies par les autres provinces et territoires, y compris le Québec.

« Nous avons déterminé les domaines sur lesquels nous voulions nous concentrer : l'eau pure sur les réserves, l'éducation, le logement et la protection des droits des femmes, enfants et familles, explique-t-elle. L'éducation nécessite l'appui des provinces et des Premières nations de ces provinces. »

Prentice a pris pour cible le développement économique et continue à dire que ce qui compte est d'encourager les jeunes autochtones à compléter l'école secondaire, dit-elle en ajoutant que les pourparlers sur les programmes de financement en éducation se poursuivent entre les gouvernements fédéral, provincial et territorial et les représentants des Premières nations. « Il y a plusieurs étapes à franchir avant de pouvoir dire que l'économie est en croissance... il faut que le taux d'obtention de diplômes augmente... le ministre a fait de ce domaine un de ceux qui sont visés. »

Le gouvernement investit non seulement dans la gestion des systèmes d'éducation, mais aussi dans l'infrastructure des écoles afin d'assurer que les Autochtones fréquentent des écoles qui satisfont les normes de sécurité, ajoute McCracken. En plus des 50 millions de dollars destinés à l'infrastructure, le budget fédéral 2007 comprend des fonds pour la formation du développement des compétences et pour les programmes de développement de la main-d'œuvre.



Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador, affirme que les écoles autochtones essaient de survivre malgré une formule de financement désuète qui n'a subi que très peu de changements depuis les vingt dernières années. « Cette situation est inacceptable et intolérable », a-t-il déclaré à une conférence de presse récemment.

« (Prentice) ne veut pas améliorer la formule de financement... il ne parle pas de ça, Bastien a avoué lors d'une entrevue. Nous avons beaucoup à accomplir au niveau secondaire et même au niveau élémentaire, mais il n'offre aucune solution. »

Une des recommandations du comité préconisait de miser davantage sur les qualifications professionnelles au niveau des 10e et 11e années de manière à réduire le taux de décrochage. « Ce pourrait être une bonne façon de garder les jeunes à l'école, dit Bastien. Ils pourraient alors rester à l'école secondaire pendant deux années de plus et obtenir au moins un diplôme. » **D!**

